

Rapport d'activités

SOLAAL

2020



Editorial par Angélique Delahaye



Un élan de générosité exceptionnel !

Face aux conséquences de l'épidémie COVID, SOLAAL a réalisé + 89% de dons par rapport à 2019, portant, au total pour 2020, à 4,1 tonnes les quantités distribuées, soit l'équivalent de 8,2 millions de repas. Cela

répondait à la fois à la demande des agriculteurs de trouver des débouchés à leurs invendus, à la suite de la fermeture des restaurants et cantines, mais aussi à la montée sans précédent de la précarité alimentaire.

On aurait pu espérer une décroissance de la précarité alimentaire au moment du déconfinement. Hélas, nous sommes loin de retrouver la situation antérieure et nos partenaires, les associations d'aide alimentaire, nous alertent sur une demande augmentant jusqu'à 45 %, par rapport à la période pré-confinement et touchant des publics très fragiles, les familles monoparentales et les jeunes adultes.

Nous avons donc décidé d'accélérer notre implantation en région afin de renforcer les dons de proximité. Ainsi, grâce à l'aide du Plan d'urgence du ministère des Solidarités et de la Santé, nous avons recruté puis formé des représentants de SOLAAL dans quatre régions : Bretagne, Occitanie, Normandie, Pays-de-la-Loire.

Je remercie en particulier tous les mécènes qui nous ont accompagnés dans cette transformation et tous les donateurs, comme toujours au rendez-

Angélique DELAHAYE
Présidente de SOLAAL

Sommaire

Editorial par Angélique Delahaye	2
SOLAAL en bref.....	3
Les temps forts.....	4
Optimiser notre activité opérationnelle	5 à 14
Accroître notre notoriété	15 à 18
Développer notre réseau.....	19 à 27
Notre gouvernance.....	28 à 32
Ils parlent de nous.....	33

En 2020, SOLAAL c'est...

4 111

**tonnes de dons alimentaires
+89 % par rapport à 2019**

8,2

**d'équivalent repas
dont 97% de produits frais**

1 519

**dons en 2020
et 109 nouveaux donateurs**

4

**nouvelles antennes SOLAAL
en région**

36

**membres
Bienvenue à IdGrain !**

Les temps forts



Chaîne du don lors du Salon International de l'Agriculture (SIA)



Création de l'association SOLAAL Occitanie lors de la Journée nationale du don agricole



Témoignages d'agriculteurs donateurs lors de la campagne d'appel aux dons sur les réseaux sociaux



Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, se mobilise pour le don agricole lors d'une conférence de presse le 18 décembre 2020

« A rentrée exceptionnelle, moyens exceptionnels. J'appelle mes collègues à donner les produits qui ne peuvent pas être normalisés et qui ne rentrent pas dans les règles de commercialisation, pour nos concitoyens les plus démunis »



Angélique Delahaye - Présidente de SOLAAL

Optimiser notre activité opérationnelle

Bilan des dons

En 2020, ce sont **4 111 tonnes de produits dont 97 % de produits frais** qui ont été données aux associations d'aide alimentaire nationales habilitées, via SOLAAL. Ce volume de dons représente l'équivalent d'environ **8,2 millions de repas**.

Cette année a été marquée par la crise de la COVID-19 perturbant notamment les marchés à destination de la restauration commerciale et collective. Il y a donc eu une hausse significative des dons par rapport à l'année 2019. En effet, ce sont 1 886 tonnes données en plus, soit 89% d'augmentation. Les dons ont pu être réalisés grâce à 195 donateurs (dont 109 nouveaux), ce qui a permis d'offrir une grande diversité de produits frais aux associations bénéficiaires.

En tête de liste, les **fruits et légumes représentant près de 82%** du volume total des dons, avec pas moins de **59 variétés** proposées. Parmi les dons de légumes réalisés, certains sont issus de **8 glanages solidaires dans quatre régions** (Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie, Occitanie). Par ailleurs, le don agricole a notamment pu représenter une solution face à la crise de la pomme de terre, touchant en particulier les producteurs des Hauts-de-France. SOLAAL a pu apporter son aide aux producteurs touchés par la perte de leurs débouchés en organisant le don de **1 358 tonnes de pommes de terre partout en France**.



La part des produits laitiers est fortement en hausse grâce à l'arrivée de nouveaux donateurs et d'un don de lait exceptionnel en Hauts-de-France par les adhérents de la coopérative Ucanel. Si l'on compare le volume total des dons par rapport à l'année 2019, SOLAAL a pu distribuer **environ 568 tonnes de produits laitiers en plus**. Certains produits disposaient d'une appellation d'origine protégée (AOP) : Abondance, Brie de Meaux, Munster, Roquefort, Saint-Nectaire, etc.

1 412
tonnes
de pommes
de terre

581
tonnes
de produits
laitiers

546
tonnes
d'endives

331
tonnes
de tomates

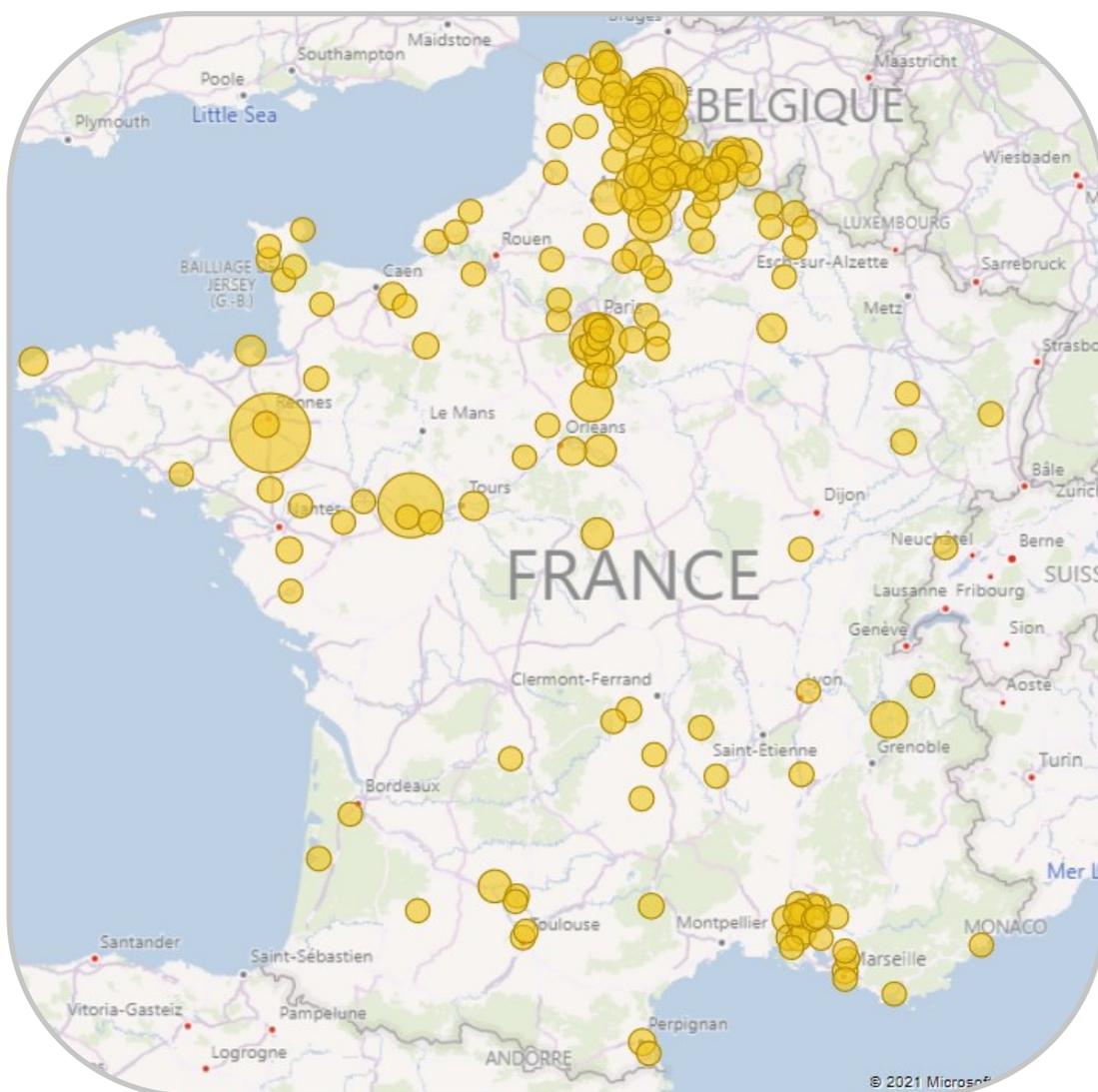
Cette tendance s'est également vérifiée pour les volumes des dons concernant les **viandes et les œufs**. Pour le don de viandes, plus de 26 tonnes supplémentaires par rapport à 2019, alors que pour le don d'œufs cela représente plus de 4 tonnes. Cette belle progression a permis d'offrir une source de protéines supplémentaire aux personnes accueillies par les associations.

Les donateurs ont également réalisé un effort remarquable de **reconditionnement des produits** afin de répondre aux besoins des associations. En effet, les formats de vente pour la restauration collective ne permettaient pas aux associations de redistribuer les denrées. C'est pourquoi, les producteurs ont, par exemple, découpé des meules de fromages en portions individuelles, transvasé des pommes de terre dans des plus petits contenants, ou encore reconditionné des endives dans des bacs non consignés.



Crédit photo : Carrefour Supply Chain

Les volumes de dons pour certains produits étaient également trop importants pour qu'ils soient distribués uniquement au niveau local. SOLAAL a donc demandé du mécénat logistique à **Carrefour Supply Chain**, son partenaire historique, afin de les répartir sur tout le territoire. Ce ne sont pas moins de **5 779 km solidaires** qui ont ainsi été parcourus, et plus de 50 tonnes distribuées.



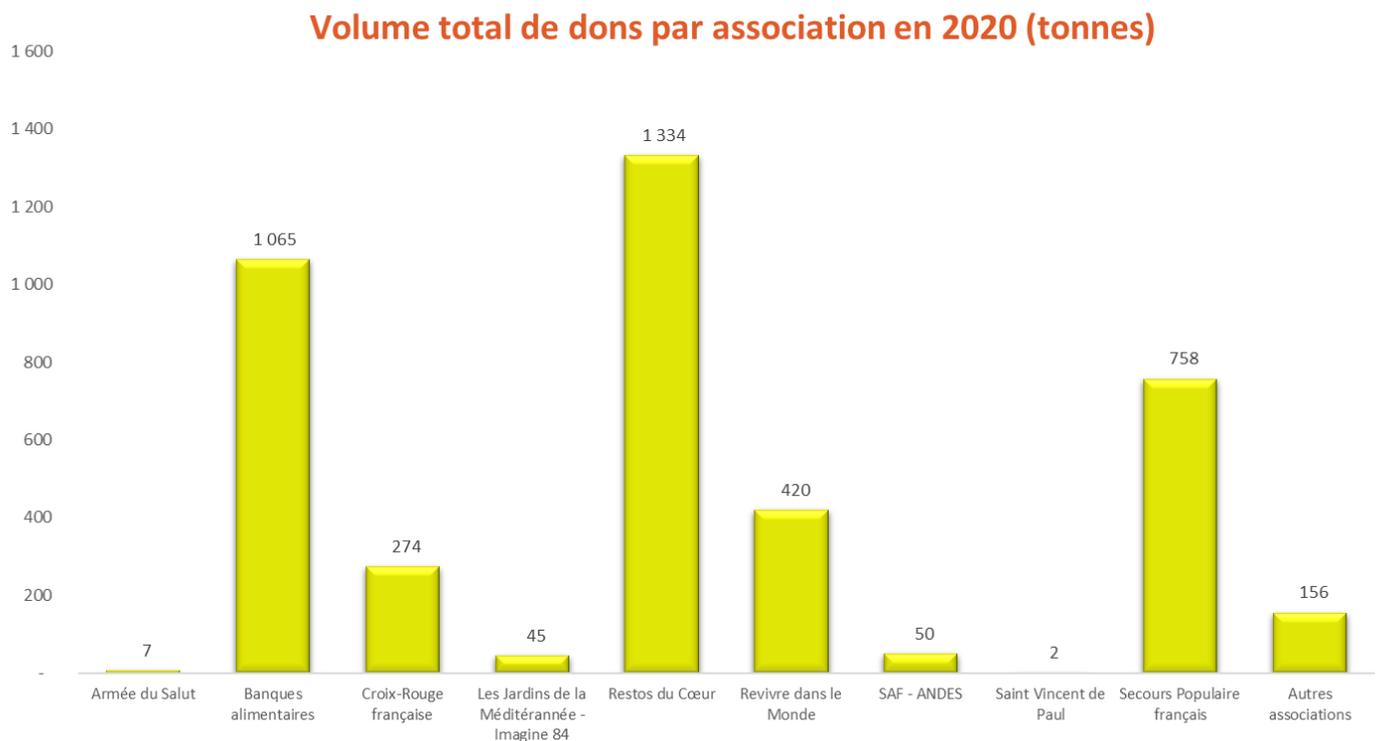
Provenance des dons en 2020 via SOLAAL en France

Répartition des dons aux associations

SOLAAL est amenée à proposer les dons agricoles aux **18 réseaux d'associations nationales habilitées** et est plus particulièrement partenaire de neuf d'entre elles : l'Armée du Salut, la Croix-Rouge française, la Fédération Française des Banques Alimentaires, les Jardins de la Méditerranée—Imagine 84, les Restos du Cœur, Revivre dans le Monde, SAF-ANDES, le Secours Populaire français, la Société Saint Vincent de Paul.

Lors de la crise sanitaire, le fonctionnement des associations d'aide alimentaire a été fortement perturbé, au niveau de leur approvisionnement habituel et de l'absence des bénévoles qui ont été contraints de rester confinés. Pour anticiper la hausse de la précarité, le ministère des Solidarités et de la Santé a autorisé la distribution de denrées alimentaires à des collectifs et des associations non habilitées.

SOLAAL s'est adaptée à cette situation d'urgence et a proposé les produits à une vingtaine d'associations d'Ile-de-France, ainsi qu'à cinq **hôpitaux** partout en France, pour des dons au personnel soignant.



Achats solidaires au profit de l'aide alimentaire

SOLAAL a prêté main forte à des collectivités territoriales mais aussi à une entreprise, GRDF, partenaire historique des Banques alimentaires, qui a souhaité soutenir la filière des fromages d'appellation d'origine protégée (AOP) en achetant près de 2 tonnes de fromages AOP qui ont ensuite été distribués, via les Banques alimentaires, à de nombreuses associations dans trois régions françaises. Ce don a été géré en partenariat avec le Conseil national des appellations d'origine laitière.



Don de fourmes d'Ambert et de Cantal à la Banque Alimentaire de Limoges (87) par GRDF.
Crédit : Comité interprofessionnel des fromages

IFCO, une entreprise engagée

SOLAAL a travaillé avec le fournisseur d'emballages plastiques réutilisables, IFCO, pour œuvrer à renforcer les dons des agriculteurs qui utilisent leurs bacs. Déjà engagée dans cette démarche, IFCO a souhaité faciliter encore davantage la gestion des dons, pour que la consigne de leurs emballages ne constitue pas un éventuel frein au don agricole au profit d'associations d'aide alimentaire.

En effet, les agriculteurs ont pu par le passé hésiter à donner des produits dans des bacs consignés car, s'ils n'étaient pas retournés par les associations d'aide alimentaire, cela suspendait le remboursement de la consigne.

Or, ces emballages restent toujours la propriété de l'entreprise qui les loue et les consigne et ne pouvaient donc jusqu'alors pas être donnés aux associations destinataires des dons, hormis à trois Banques Alimentaires, partenaires historiques d'IFCO.

Face à l'augmentation massive de propositions de dons émanant de producteurs, SOLAAL a mis IFCO en relation avec l'ensemble des associations d'aide alimentaire nationales habilitées, afin de développer les partenariats, d'élargir ce périmètre et ainsi faciliter l'accès des bénéficiaires finaux aux produits frais, tout en permettant aux producteurs d'être désignés. Fin 2020, ce sont 20 associations qui pouvaient désormais recevoir des produits en bacs IFCO. Ce travail se poursuit en 2021.



Glanages solidaires

En augmentation, cette pratique a été mise en œuvre par 8 donateurs dans plusieurs régions de France et permettant à des bénévoles d'effectuer plusieurs collectes. Permettant de créer un **lien social** fort et d'impliquer à la fois le donateur et les associations bénéficiaires, elle donne également l'opportunité aux producteurs de **ne pas jeter le fruit de leur travail** (saturation du marché, coût de main d'œuvre, etc.). Pour rappel, SOLAAL a élaboré une convention permettant d'encadrer le glanage.

Ile-de-France

Ce premier glanage est à l'initiative de la **Mutualité Sociale Agricole (MSA)** d'Ile-de-France. En collaboration avec SOLAAL, la MSA a pu solliciter Corinne Heusèle, productrice de pommes à la Ferme de Corbeville (77) pour accueillir des associations locales pour une cueillette solidaire dans ses vergers. Du 13 au 21 novembre 2020, trois associations ont pu se mobiliser, certaines à plusieurs reprises, pour récupérer plus d'une tonne de pommes destinées habituellement à la fabrication de jus.



Crédit photo : Corinne Heusèle



Glanage de choux par des volontaires

Hauts-de-France

Fin novembre 2020, c'est Alain Goubet, maraîcher du Pas-de-Calais (62) qui a sollicité **SOLAAL Hauts-de-France** pour organiser un glanage sur plusieurs jours. En effet, l'une de ses parcelles avait fait face à une attaque d'un parasite rendant la vente impossible d'environ 10 tonnes de choux blancs. Les produits restant consommables et au lieu de les détruire, le donateur s'est tourné vers le don. C'est d'ailleurs la troisième fois qu'il sollicite SOLAAL Hauts-de-France pour organiser un glanage.

Déjà 3,7 tonnes ont pu être récoltées entre les 26 et 27 novembre. Cela a été possible, grâce à la présence de 18 bénévoles de cinq associations ayant d'ailleurs accepté de récolter une partie des choux pour d'autres associations qui n'était pas disponibles pour le glanage.

La gestion des refus d'agrégage

SOLAAL intervient dans plus d'une **centaine de centrales de la grande distribution**, pour les agriculteurs et coopératives dont les fruits et légumes ont été refusés puis donnés à des associations d'aide alimentaire.

Les centrales de la grande distribution sont des plateformes logistiques qui regroupent, souvent par catégories de produits (frais, épicerie, surgelés), les produits achetés auprès de leurs fournisseurs, avant de les acheminer vers leurs magasins. Deux sources de dons existent dans les plateformes : ceux issus directement de leur centrale en lien avec la gestion de leurs stocks, par exemple, et ceux provenant de leurs fournisseurs, quand les centrales refusent les produits reçus. Ce dernier cas, nommé « refus d'agrégage », a pour origine le constat, par des agrégateurs, de la présence de produits abîmés notamment.



Dans ce cas, il est proposé au **fournisseur, toujours propriétaire de ses produits**, soit de reprendre la marchandise ou d'accepter qu'elle soit détruite, à ses frais, soit de la donner à des associations partenaires de la centrale.

Quand le fournisseur accepte de donner les produits refusés, ce sont les associations d'aide alimentaire, partenaires des centrales, qui les récupèrent, avec l'ensemble des produits issus des dons de la centrale. Il est alors difficile pour les associations de distinguer les produits donnés par les agriculteurs de ceux issus directement des centrales et d'adresser in fine une attestation à chaque propriétaire des produits. C'est pourquoi SOLAAL travaille quotidiennement avec les centrales de fruits et légumes, pour les accompagner dans l'**information des associations des dons issus directement des agriculteurs**. SOLAAL contacte également les associations bénéficiaires pour leur adresser une attestation de don pré-remplie à renvoyer au donateur agricole.

SOLAAL joue son rôle de facilitateur de dons, à la fois pour les agriculteurs, pour les centrales de la grande distribution, mais aussi pour les associations d'aide alimentaire, en respectant leur partenariat avec les centrales.



Salades données issues d'un refus d'agrégage



Pommes données issues d'un refus d'agrégage

Ils ont choisi SOLAAL

« Un coup de téléphone ou par l'application, c'est très facile, ça ne prend pas de temps. Ce n'est pas compliqué, l'agriculture a la **chance d'avoir SOLAAL.** »

Antoine Helleboid - Entreprise Helleboid (62)

« Avec SOLAAL c'est bien pratique, on les appelle, on leur donne juste la quantité à écouler, la date et **ils se débrouillent pour trouver les associations** qui peuvent être intéressées. »

Magali Mistral - Entreprise Mistral (13)

« On s'est rapprochés de SOLAAL, parce qu'on a appris que SOLAAL était capable de nous mettre en contact avec des associations. SOLAAL s'occupe de l'ensemble des contacts, on a juste à **passer par le site** et dire ce qu'on a de disponible en don et **SOLAAL fait le reste** »

Michel Delhommeau - Cotottera (44)

« L'avantage de passer par l'association SOLAAL, c'est qu'ils nous servent d'intermédiaire. **A chaque fois on a des solutions pour nos dons** et ça c'est génial ! »

Pierre Bot - Ferme Trubuil (91)

« SOLAAL propose **le seul service** qui permet de contacter les personnes qui ont besoin des produits. Une association a récupéré une partie de mes pommes de terre. **Seul, je n'aurais pas pu le faire.** Donner devient très simple et facile ! »

Pierre Vanheeghe - EARL Vanheeghe (59)

« SOLAAL nous facilite l'offre de dons aux associations. En quelques clics sur leur site, le don est fait et quelques jours après nous avons la liste des associations désireuses d'avoir nos pommes de terre. Je pense que **si nous devons appeler toutes les associations** des Hauts-de-France pour organiser la logistique, **nos dons seraient très probablement moins nombreux.** »

Caroline Billaut - Société Billaut (59)

« **Un seul interlocuteur pour gérer le don** aux associations, c'est un gros **gain de temps**, et donc il n'y a pas de prise de tête »

Fabrice Maurice - GAEC Maurice de Poincy (77)

« Notre intérêt de passer par SOLAAL est de pouvoir centraliser la gestion des dons. SOLAAL s'occupe de proposer à l'ensemble des associations et me transmet leurs besoins. **Je peux gérer la répartition de mes produits comme je le souhaite.** »

Raphaël BOULOC—Maison Sales (66)

Retours de nos partenaires associatifs

« Nous avons bien reçu les tomates cerises ce matin. Elles sont magnifiques ! **MERCI** à SOLAAL pour la mise en relation et au donateur pour la **valeur et la qualité du don.** »

« Je vous remercie de l'aide constante que vous donnez à l'Association, par les **dons d'une très bonne qualité** des producteurs auxquels j'exprime toute ma reconnaissance. »

Croix-Rouge française de Rennes (35)

« Votre association nous a fait don de produits alimentaires pendant la période de confinement. **Ces dons ont été d'autant plus importants que pendant cette période de crise sanitaire nous avons dû faire face à une augmentation des demandes d'aide alimentaire.** Nous vous remercions chaleureusement pour votre engagement auprès de nous. »

Secours Populaire de Rouen (76)

« **Excellente qualité** de salade Iceberg (...) Merci beaucoup pour cette livraison de **produits frais de saison.** »

Les Restos du Cœur de la Sarthe (72)

« Nous remercions ce donateur pour ces **beaux et bons produits.** »

Banque alimentaire du Calvados (14)

« Tout d'abord je tiens à **remercier toute l'équipe pour l'accueil et l'aide** apportée tant pour la communication des informations que pour la récupération du don. Ce don d'environ 600 kg au total a été partagé entre les 65 familles les plus nombreuses et les plus démunies que nous accompagnons (une quinzaine d'entre elles comptent entre 6 et 10 enfants). »

Croix-Rouge Française de Toulouse (31)

Développer notre notoriété

- **Salon international de l'agriculture (SIA)**

Pour la première fois, SOLAAL a organisé un **Challenge de la solidarité**, en partenariat avec deux de ses membres, la FNSEA et Comexposium, organisateur du Salon.

Les exposants mais aussi les agriculteurs de toute la France étaient invités, du 22 février au 1^{er} mars 2020, à donner des produits à destination des associations d'aide alimentaire. L'ensemble des dons réalisés en France a atteint **plus de 34 tonnes**, pendant cette période. La mobilisation a été impressionnante puisque, sur le Salon lui-même, ce sont **2,6 tonnes** de produits qui ont été données aux Banques alimentaires et aux Restos du cœur, via SOLAAL, notamment grâce à l'Interprofession des fruits et légumes frais (Interfel) et aux adhérents de l'association Demain la Terre.

Cette solidarité s'est illustrée par une **chaîne du don**, réalisée avec une soixantaine de personnes, agriculteurs, bénévoles associatifs, exposants.



SOLAAL a également organisé une **conférence** de presse le jeudi 27 février 2020 dont la thématique était « **Le don, créateur de liens** ».

A cette occasion, **Guillaume Garot, parrain de SOLAAL**, a présenté les dernières avancées législatives en termes de lutte contre le gaspillage alimentaire et les chantiers à venir. La parole a également été donnée à deux donateurs qui passent régulièrement par l'application dons.solaal.org, des responsables d'associations d'aide alimentaire et à Eric Birlouez, sociologue de l'alimentation.

Le thème du Salon international de l'agriculture était « **L'agriculture vous tend les bras !** ». **Contrat rempli avec des agriculteurs qui ont montré, grâce à leur générosité, qu'ils accueillent leurs concitoyens les plus démunis à bras ouverts.**



« Les sociétés ont construit leur stabilité sur le don, créateur de lien social. Avec SOLAAL, le don permet la rencontre entre deux mondes, l'agriculture et la société, dont le lien s'est distendu. Le don constitue un des moyens de restaurer de ce lien. Ce que montre SOLAAL, c'est que la nature profonde des agriculteurs, ce n'est pas l'appât du gain mais l'appât du don »

Eric Birlouez, sociologue de l'alimentation

- **SOLAAL, identifié comme acteur-clé de la solidarité**

Fonds #AlimentationPourTous de la Fondation Avril

Pour faire face à la crise sanitaire liée au COVID qui a contraint de nombreuses personnes à se tourner vers l'aide alimentaire, la Fondation Avril a lancé un appel à la générosité du public via la création d'un Fonds « Alimentation pour tous ». Les dons financiers ont été reversés aux Banques Alimentaires ainsi qu'à SOLAAL, dont



la Fondation Avril est membre bienfaiteur. Cette démarche a été particulièrement bienvenue pour SOLAAL car la crise sanitaire a montré la complexité de l'organisation logistique : l'absence de bénévoles et les volumes très importants de dons liés à la crise agricole durant le confinement ont imposé d'organiser des livraisons de produits partout en France ou encore de reconditionner les produits.

Agri'Don avec Make.org Foundation

En 2018, Make.org Foundation a lancé une consultation nationale, dans le cadre de laquelle 460 000 Français ont été amenés à répondre à la question "Comment permettre à chacun de mieux manger ?". Seule association qui organise les dons alimentaires entre agriculteurs et associations d'aide alimentaire, SOLAAL a été choisie car elle répond conjointement à deux consensus citoyens issus de la Grande Cause retenue : la nécessité de réduire le gaspillage alimentaire ainsi que celle de valoriser le travail des agriculteurs.



« Promo for Good » de la Fondation Monoprix

L'enseigne Monoprix a souhaité faire bénéficier SOLAAL d'une partie des ventes de produits sélectionnés sur le thème de la lutte contre le gaspillage.

L'opération baptisée « Promo for good » s'est déroulée durant le mois d'octobre 2020 dans un magasin situé à Montparnasse (75).

Au total, ce sont **43 produits provenant de 12 fournisseurs partenaires et des produits de marque Monoprix** qui étaient concernés par cette opération. La sélection des produits s'est faite sur la base d'un engagement concret en termes de lutte contre le gaspillage (économies d'eau, réduction de l'emballage, confitures issues de produits agricoles invendus, notamment).



SOLAAL est très fière d'avoir été choisie par Monoprix et remercie les entreprises partenaires pour leur participation et leur engagement.



Des Master class au Salon produurable

Pour la première fois, cinq Master class ont été organisées au Palais des Congrès de Paris (75) et en lien avec la thématique du Salon « Sobriété, solidarité... prospérité : pour un New deal européen ». SOLAAL a été invitée à participer à la Master class « **Les enjeux de l'alimentation durable pour tous** » et à présenter son dispositif innovant. Une occasion également pour l'association de rappeler ses objectifs de lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire.



Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation encourage le don agricole

La FNSEA, membre fondateur de SOLAAL, a souhaité, le 18 décembre 2020, mettre à l'honneur les agriculteurs-donateurs qui, grâce à leur générosité, permettent à nos concitoyens les plus démunis et notamment au moment où les fêtes se préparent, de bénéficier de produits agricoles de qualité.

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Virginie Lasserre, directrice générale de la Cohésion sociale au ministère des Solidarités et de la Santé, étaient conviés par **Nathalie et Pierre Bot**, maraîchers en vente directe, à assister à un don agricole dans leur Ferme Trubuil à Saclay (91).

Virginie Lasserre a insisté sur le contexte actuel extrêmement préoccupant et a fait part de son interrogation sur notre modèle de cohésion sociale et de société : « *il faut remettre la dignité de la personne au cœur de notre système d'aide alimentaire et l'action de SOLAAL y contribue* ».



De gauche à droite : V. Lasserre; J. Denormandie et A. Delahaye

Puis tous les participants ont été invités à réaliser une chaîne du don avec les produits donnés par plusieurs producteurs :

- 425 kg de carottes et 150 kg choux de Pierre Bot, de la ferme Trubuil,
- 465 kg de camemberts bios de la SAS Gillot (61),
- 8,4 tonnes d'endives de Primacoop Santerleg (80),
- 2 tonnes de pommes de terre de Jérémy et Amandine Muret, la Ferme du Lavoir (78)
- 15 kg de pâtes fermières de Charles Pigot, Ferme de Gloise-Les Briardines (77).



« Ce que vous faites est à l'image du monde agricole : c'est aller vers, ce qui est au cœur de toutes les politiques sociales. »

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

- **Journée nationale du don agricole (JNDA)**

Depuis 2014, SOLAAL met en avant la solidarité du monde agricole durant tout le mois de septembre et plus particulièrement lors de la Journée nationale du don agricole, sous le Haut patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cette année, 42 donateurs qui ont permis de distribuer sur l'ensemble du mois de septembre près de **237 tonnes de denrées dont 32 catégories de produits**.



De g. à d. : Laura Maniago, secrétaire générale de SOLAAL Occitanie, Vincent Quintard représentant de l'entreprise Boyer, Laurent Maldès de l'entreprise Blue Whale, Amaury de Faletans président de SOLAAL Occitanie, Angélique Delahaye présidente de SOLAAL, Damien Garrigues producteur de pommes.

Ce volume représente l'équivalent de 474 000 repas distribués par les associations de l'aide alimentaire. Nous savons que cette année n'a pas été évidente pour grand nombre d'entre vous, ces dons ont d'autant plus de valeur ! Un grand merci également à toutes les personnes qui ont pu donner de leur temps dans l'organisation des mobilisations solidaires.

Cette nouvelle édition s'est déroulée le 29 septembre à Montauban (82) et a mis à l'honneur la création de l'association SOLAAL Occitanie. Pour cette occasion, quatre producteurs se sont mobilisés pour donner plus de 40 tonnes de fruits.

D'autres temps forts ont permis de témoigner de la diversité des engagements du monde agricole. C'est le cas pour les dons lors d'événements, comme pour les adhérents de l'association Demain la Terre à l'issue du Sirha Green (69), salon dédié au Food Service responsable ; ou pour Interfel et les Etablissements Blampin Soulage qui ont fait don des fruits et légumes de leurs célèbres tours F&L à la fin de l'événement culinaire Toulouse à Table (31).



Bénévoles d'associations réceptionnant les dons des adhérents Demain la Terre



Glanage d'oignons à la Ferme de Montplaisir par des volontaires

La Journée nationale du don agricole est aussi l'occasion de découvrir le travail des agriculteurs en participant à des glanages solidaires.

La ferme de Montplaisir (60) ainsi que l'exploitation agricole de Bernard de Franssu (62) ont accueilli des élèves de lycées agricoles et des bénévoles d'associations pour glaner 1340 kg de pommes de terre et d'oignons.

Les producteurs se mobilisent également pour aller à la **rencontre des associations** afin de renforcer leurs relations et mieux comprendre leurs besoins. Une visite a donc été organisée par cinq agriculteurs de la section pommes de terre de la FDSEA du Nord (59) au sein de l'épicerie solidaire ANDES - La Passerelle (59) pour laquelle ils donnent régulièrement des produits.

En lien avec la Journée mondiale de l'œuf le 9 octobre 2020, 100 000 œufs ont été donnés par l'Union des Groupements de Producteurs des Viandes de Bretagne (UGPVB) aux Banques Alimentaires du Grand Ouest.

Enfin, deux entreprises se sont particulièrement mobilisées pour faire face à la situation d'urgence en **Guyane**.

Une logistique exceptionnelle mise en place, notamment grâce à l'aide du ministère des Solidarités et de la Santé et de Géodis, pour livrer 9,6 tonnes de pâtes d'**Alpina** Savoie (73) et 7,3 tonnes d'huile de la part de **Lesieur**, à la Croix-Rouge de Cayenne (973).



Bénévoles de la Croix-Rouge Française de Guyane



Assurer notre développement

Accélérer notre régionalisation

Grâce au **Plan d'urgence**, mis en place par le ministère des Solidarités et de la Santé en septembre 2020, pour venir en aide aux associations et faciliter le recours direct à l'approvisionnement local, le développement de services innovants et les réorganisations logistiques nécessaires, SOLAAL a pu créer quatre antennes régionales.

En effet, forte de l'expérimentation en Hauts-de-France qui a prouvé qu'une personne dédiée à temps plein à la gestion des dons pouvait augmenter la quantité de dons de 30 % en un an, SOLAAL a souhaité faciliter le recrutement de quatre responsables à temps plein dans quatre régions dont les acteurs du monde agricole étaient déjà sensibilisés à la lutte contre la précarité et la lutte contre le gaspillage alimentaire : **Bretagne, Normandie, Pays-de-la-Loire et Occitanie**.

Le ministère des Solidarités et de la Santé souhaitait des résultats très rapides, d'ici à la fin de l'année 2020. SOLAAL a sollicité ses membres fondateurs **FNSEA et APCA** (Chambres d'agriculture) qui ont mobilisé leurs équipes et élus régionaux, pour permettre l'installation des antennes dans des délais extrêmement courts. SOLAAL a mis en place en urgence un plan de formation et d'animation du réseau :

- conception de 7 modules de formations,
- 33 sessions de formations et d'accompagnement individuels,
- 2 sessions de formation collective.

Outre cette aide exceptionnelle du ministère des Solidarités et de la Santé qui a financé 4 emplois pour un an, SOLAAL a bénéficié des soutiens de la **Fondation Le Marchand, de la Fondation Avril et de la Fondation Carrefour** qui ont mis en place avec SOLAAL des conventions pour accompagner son essaimage en région. La tête de réseau SOLAAL a également pour mission d'accompagner les antennes à trouver des financements pour pérenniser leurs actions dans la durée. **Fin 2020, SOLAAL comptait 6 antennes avec 5 responsables à temps plein pour développer les dons locaux.**

Depuis le début de la pandémie, le ministère de la Solidarité et de la Santé a mis en place des points très réguliers d'**échanges relatifs à l'accès aux biens essentiels et un Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire**, présidé par le ministère des Solidarités et de la Santé, a été installé, en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et le Ministère du Logement. SOLAAL a participé à ces dispositifs de coordination entre acteurs de l'aide alimentaire pour pouvoir apporter une réponse au plus près des besoins des associations d'aide alimentaire.



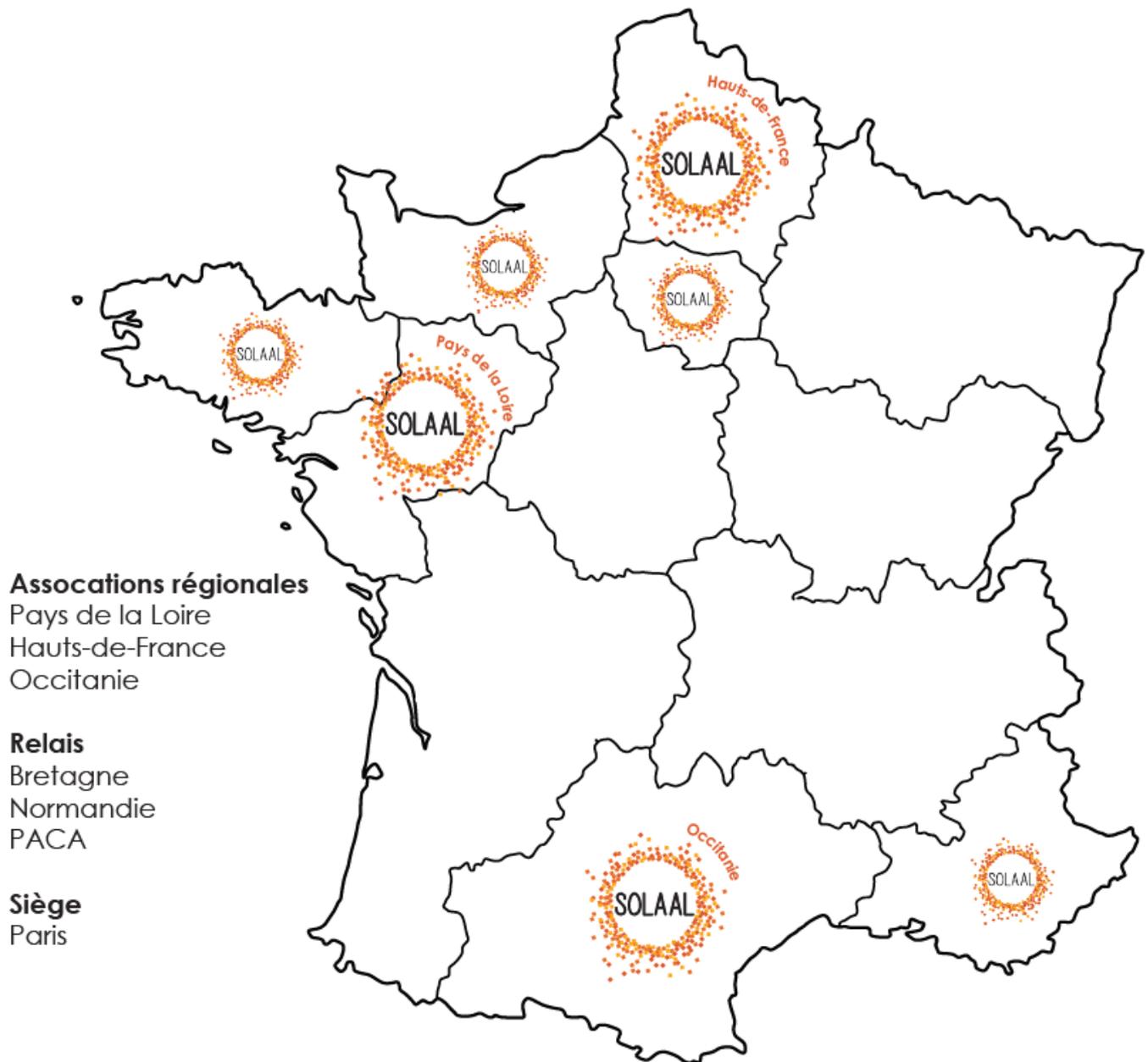
MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

**STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ**



« **SOLAAL a été très active depuis le début de la crise** pour proposer des solutions aux difficultés d'approvisionnement rencontrées par les associations. SOLAAL a également contribué à la mise en place d'approvisionnements en denrées de territoires en forte tension comme la Guyane. Aussi, une aide exceptionnelle lui a également été attribuée dans le cadre des plans d'urgence mis en œuvre par le Ministère. »

Implantations de SOLAAL en 2020



SOLAAL Bretagne



Animée par Benoît Ribardière, l'antenne régionale a activement participé à l'appel au don agricole national proposé par SOLAAL. En effet, M. Piot, donateur de pommes de terre depuis 2015 via l'association a transmis son témoignage en tant que producteur solidaire : « *Quand j'ai des surplus de pommes de terre consommables, j'aime bien faire des dons car je sais où ils vont, à qui ils sont destinés et au moins, ce n'est pas perdu* ».



Par ailleurs, grâce à SOLAAL Bretagne, l'entreprise Savel, a organisé un don de plus de 100 tonnes de viande de volaille, permettant de répondre à la hausse des besoins en protéines exprimée par les associations d'aide alimentaire face à la montée de la précarité. Les produits étant surgelés et les dates de consommation étant très longues, celles-ci ont pu distribuer les produits sur une période plus longue.

SOLAAL BRETAGNE EN 2020, C'EST...



386 tonnes de dons agricoles

« Durant cette année particulière, notre mobilisation a encore été plus utile. »



**Jean Louis Hervagault, Elu Chambre d'Agriculture de Bretagne,
Relais SOLAAL Bretagne**

SOLAAL Hauts-de-France



Après deux ans d'activité, l'antenne s'est transformée en **association SOLAAL Hauts-de-France** en juillet 2020.

Présidée par Jean-Christophe Rufin et animée par Cécile Peltier, l'association a notamment permis d'organiser le don de plus de 1 000 tonnes de pommes de terre, notamment suite à la fermeture de la restauration collective.

6 glanages ont également été organisés en 2020, permettant aux producteurs de récolter des produits qui ne pouvaient être vendus. Pas moins de 4,6 tonnes de produits (courgettes, choux, pommes de terre) ont ainsi pu être donnés aux associations d'aide alimentaire.

Par ailleurs, SOLAAL Hauts-de-France a participé à 7 Projets alimentaires territoriaux (PAT) sur la région, concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire, afin de mettre en place des partenariats avec les collectivités territoriales et locales.

Enfin, à l'occasion de l'appel au don, Antoine Helleboid de l'entreprise Helleboid (62) donateur et ambassadeur de l'association, a témoigné de sa solidarité « *Un don de 50kg, ça fait vivre 50 familles avec un repas. Un coup de téléphone ou par l'application, c'est très facile, ça ne prend pas de temps. Ce n'est pas compliqué,*



SOLAAL HAUTS-DE-FRANCE EN 2020, C'EST...



2 482 tonnes de dons agricoles

«*Nous sommes fiers de porter SOLAAL en Hauts-de-France, surtout en ce moment où la crise sanitaire impacte les personnes en précarité et les acteurs du milieu agricole.*»

Jean-Christophe Rufin, président de SOLAAL Hauts-de-France



SOLAAL Normandie



Comme tous les ans, des produits agricoles normands ont été apportés sur le stand des Banques Alimentaires au **Salon international de l'agriculture**, afin d'alimenter leurs ateliers de cuisine dont l'objectif est de sensibiliser les visiteurs au gaspillage alimentaire de manière ludique.

La fromagerie Gillot qui s'est tournée vers SOLAAL Normandie dès le début du confinement pour faciliter l'organisation du don de ses fromages, s'est également mobilisée pour un **don exceptionnel de 465 kg de camemberts**, le 18 décembre à Saclay (91). Ce don, en présence du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et de la directrice générale de la Cohésion sociale au ministère des Solidarités et de la Santé a permis d'illustrer le soutien du monde agricole durant les périodes de fêtes de fin d'année.



Par ailleurs, depuis plusieurs années, la ferme d'Ailly (14) accueille les élèves du lycée agricole Le Robillard et les bénévoles d'associations pour glaner des produits. Cette année, pas moins de 860 kg d'oignons ont pu être donnés aux associations d'aide alimentaire. La **MSA Cotes Normandes** renouvelle son partenariat chaque année en mobilisant ses délégués pour accompagner les élèves dans cette démarche solidaire.

Enfin, le **Conseil départemental de Normandie** a alloué des financements aux associations d'aide alimentaire pour pouvoir acheter des produits frais à prix coûtant, afin de répondre à la demande croissante due à la crise sanitaire. SOLAAL Normandie a aidé le Conseil départemental et les associations à trouver des producteurs et à distribuer ensuite les produits (pommes de terre, carottes, navets, poireaux) selon une fréquence de 3 tonnes de produits par mois.

SOLAAL NORMANDIE EN 2020, C'EST...



48 tonnes de dons agricoles

« SOLAAL répond à la demande des agriculteurs de produire pour nourrir afin de ne pas détruire »



Jean-Michel Hamel, président de l'association SOLAAL Normandie

SOLAAL Pays-de-la-Loire



Afin de venir en soutien auprès des associations d'aide alimentaire, le Conseil régional a mis en œuvre une chaîne alimentaire solidaire visant deux objectifs. Le premier consiste à fournir les associations d'aide alimentaire en denrées en diversité et en nombre, pour répondre au nombre croissant de bénéficiaires. Pour le second objectif, il s'agit de soutenir les entreprises agricoles en difficulté du fait de la crise sanitaire et dont leur marché habituel est mis à mal avec l'ensemble des mesures barrières, notamment la fermeture des restaurants. SOLAAL Pays-de-la-Loire, présidée par Jean-Louis Lardeux et animée par Hélène Paucet et Clémentine Chauveau, identifie les besoins des associations, identifie les fournisseurs ligériens qui peuvent y répondre et organise l'acheminement des produits jusqu'aux antennes des associations. Les quatre grandes têtes de réseaux bénéficient de ces produits, à savoir la Banque Alimentaire, la Croix Rouge Française, les Restaurants du Cœur, le Secours Populaire Français. Plus de 400 tonnes de produits alimentaires (fruits, légumes, pâtes, farine, huile, plats préparés) ont été distribuées aux associations.

Par ailleurs, une réunion de travail avec Karine Oswald-Poulet, conseillère OCM en Pays-de-la-Loire, a permis de mieux comprendre les enjeux des organisations de producteurs dans le cadre du retrait communautaire, dispositif européen qui soutient financièrement la distribution gratuite des invendus. En effet, sa mobilisation permet d'accompagner ces entreprises à organiser des dons de produits partout en France à destination des associations d'aide alimentaire nationales habilitées.

Enfin, Michel Delhommeau de l'entreprise Cotottera (44) a participé à l'appel au don et fait part de sa solidarité « *Produire un produit qui nous reste sur les bras après, ça ne va pas avec notre éthique, ni avec notre système de production ! En plus, on a le droit à une défiscalisation par rapport à ce qu'on va donner* ».



SOLAAL PAYS DE LA LOIRE EN 2020,



289 tonnes de dons agricoles

« *L'accroissement du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire est une réalité dont nous prenons pleinement la mesure. C'est pourquoi les agriculteurs, au travers de SOLAAL, se mobilisent pour répondre aux enjeux de la précarité alimentaire. SOLAAL Pays-de-la-Loire reste mobilisé plus que jamais pour assurer son rôle de facilitateur du don alimentaire.* »



Jean-Louis LARDEUX, président de SOLAAL Pays de la Loire

SOLAAL Sud



L'antenne SOLAAL Sud a participé au Salon professionnel de l'agriculture méditerranéenne **Med'agri 2020**, notamment lors de la conférence « Accès à une alimentation de qualité pour les publics précaires : enjeux pour les territoires et les producteurs. » Celle-ci avait pour objectif de répondre aux enjeux des territoires et des producteurs, afin de favoriser l'accès aux productions locales de qualité pour les populations les plus défavorisées. A ce titre Marie-Paule Chauvet, présidente de SOLAAL Sud, a présenté l'association en présence également du Conseil départemental de Vaucluse, du lycée Campus Louis Giraud, et de la Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Par ailleurs, à l'occasion de la Journée nationale du don agricole, grâce à la mobilisation des FDSEA, des Jeunes agriculteurs des Bouches-du-Rhône (13) et du Vaucluse (84) deux points de collectes de dons de produits frais agricoles ont eu lieu les 29 septembre au **MIN Châteaurenard Provence** et 6 octobre au **MIN Marseille Méditerranée**. Au total, 14 tonnes de fruits, légumes et œufs ont été collectées.

Enfin, SOLAAL Sud était présent pour mettre en avant l'activité de SOLAAL à l'occasion de plusieurs réunions institutionnelles telles que les PAT du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône et la réunion collective de la Préfecture concernant l'organisation de l'aide alimentaire sur le département des Bouches-du-Rhône.



Dons au MIN Marseille Méditerranée

SOLAAL SUD EN 2020, C'EST...



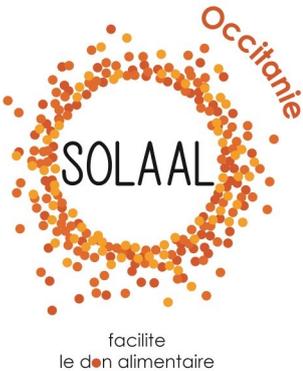
54 tonnes de dons agricoles



« La crise sanitaire liée à la Covid a accéléré l'insécurité alimentaire de populations déjà fragiles ; mais elle a aussi mis en exergue la réactivité et la grande solidarité du monde agricole sur notre territoire avec le don de produits de qualité très diversifiés »

Marie-Paule Chauvet, présidente de SOLAAL SUD

SOLAAL Occitanie



A l'occasion de la Journée nationale du don agricole, l'association **SOLAAL Occitanie** a vu le jour le 29 septembre 2020. Présidée par Amaury de Faletans et animée par Marjorie Fournier, celle-ci a débuté par l'organisation d'un don de 40 tonnes de fruits et légumes à destination des associations d'aide alimentaire nationales habilitées de la région.

Par ailleurs, SOLAAL Occitanie a été sollicitée par Denis Miotto, maraîcher à Launaguet (31), suite à une production plus importante que prévue ne lui permettant pas d'assurer la récolte de ses radis. Grâce à la réactivité de Maguelone Pontier, directrice du Marché d'Intérêt National de Toulouse, membre fondateur de SOLAAL Occitanie ainsi que l'implication de Marjorie Fournier, des personnes de différents horizons (étudiants, bénévoles des associations bénéficiaires, personnes en chômage partiel, salariés) ont pu se retrouver le 24 novembre 2020 dans les champs. Environ 850 kg ont ainsi pu être donnés aux associations.



Enfin, Jean Lapeyre, grossiste chez Agruprim au MIN Toulouse Occitanie a participé à l'appel au don et fait part de sa solidarité : « *dans notre activité, nous avons souvent des denrées périssables qui ne correspondent pas aux normes. J'ai fait don d'avocats et de patates douces* »

SOLAAL OCCITANIE EN 2020, C'EST...



119 tonnes de dons agricoles

« La création de SOLAAL Occitanie est l'occasion de mettre l'humain en avant dans les relations du monde agricole occitan avec le public quel qu'il soit. »

Amaury de Faletans, Président de SOLAAL Occitanie



- **Des partenariats efficaces**

SOLAAL, signataire du Pacte Too Good To Go

La mauvaise compréhension des dates de péremption des denrées alimentaires est souvent à l'origine du gaspillage. C'est pourquoi 38 acteurs de la filière alimentaire (industriels, distributeurs, fédérations et associations de consommateurs et de protection de l'environnement) ont signé un Pacte sur les dates de consommation pour réduire le gaspillage alimentaire. C'est l'entreprise Too Good To Go qui est à l'initiative de ce mouvement. Elle s'est fait connaître en France en 2016 avec son application connectée à 12 000 commerçants qui vendent à prix réduit des paniers de denrées, permettant ainsi de diminuer leurs invendus.



SOLAAL a été invitée à participer au Comité de pilotage et à contribuer à la définition de dix engagements, partagés entre les acteurs de la filière alimentaire, concrets et mesurables, et reposant sur quatre piliers d'action : **éduquer et sensibiliser l'ensemble des publics ; clarifier la différence entre Date Limite de Consommation (DLC) et Date de Durabilité Minimale (DDM) auprès des consommateurs ; optimiser la valorisation des produits exclus des circuits de vente par la mise en place d'une cartographie commune des acteurs anti-gaspi ; collaborer entre acteurs du secteur pour harmoniser les bonnes pratiques et optimiser les flux de distribution.**



Collecte Bio & Co

Les six magasins Bio & Co du groupe InVivo se sont engagés depuis 2019 avec SOLAAL pour gérer le don de leurs produits invendus à des associations d'aide alimentaire. N'ayant pas une superficie qui contraint les magasins à faire don par la loi Garot, c'est une démarche volontaire qui anime les six responsables.

Le samedi 1er février 2020, SOLAAL a organisé une **collecte solidaire régionale, dans les 6 magasins**. En plus d'engager les salariés pour la réduction du gaspillage alimentaire, Bio & Co a souhaité sensibiliser ses clients à la solidarité.

Pour sa première collecte, Bio & Co a ainsi permis le don de 1 500 kg de produits secs biologiques auprès de quatre épiceries sociales du réseau ANDES, de l'unité locale de la Croix-Rouge française d'Aix-en-Provence et d'une association adhérente des Banques Alimentaires. Cette action solidaire a été très appréciée et tous espèrent une nouvelle édition en 2021 !



Les agriculteurs, partenaires de la Semaine des écoles hôtelières

Événement majeur de l'association La Tablée des Chefs, la Semaine des Écoles Hôtelières (SEH) rassemble 69 écoles hôtelières en France et au Québec. Ce programme sensibilise les lycéens à la précarité et à l'accès à l'alimentation. Pendant deux semaines, du 9 au 20 mars 2020, les jeunes se mobilisent en France et cuisinent plus de 10 000 repas pour l'aide alimentaire. Ils préparent deux recettes spécifiquement créées pour répondre aux besoins nutritifs des personnes accueillies par les associations d'aide alimentaire.

Les liens entre SOLAAL et la Tablée des Chefs sont de longue date : SOLAAL participe tous les ans à l'approvisionnement des lycées hôteliers des régions Ile-de-France et Hauts-de-France. Cette année, **8 établissements ont bénéficié de produits donnés par les agriculteurs de leur région**. En effet, la Ferme de Trubuil (91), Terra Veg (62), TB Vergers (62) et la coopérative B.C.O. (45), ont permis le don de 266 kg de pommes, 102 kg de carottes et 57 kg d'oignons soit l'équivalent de 1410 repas.

Cet approvisionnement a été rendu possible grâce à l'apport logistique de l'association Revivre Ile-de-France (91). En effet, après avoir récupéré les produits, l'association a effectué l'approvisionnement des produits dans les lycées.



Quand la jeunesse se forme à l'anti-gapi !

SOLAAL s'est rendue dans des écoles de futurs ingénieurs agricoles afin de leur présenter une vision globale des raisons des produits invendus, de leur destination et d'insister sur l'organisation du secteur agricole pour l'aide aux plus démunis.

Deux études de cas sur des dons agricoles leur ont permis de se mettre en situation et de se rendre compte des contraintes opérationnelles !

Une première présentation a eu lieu à AgroParisTech (75) avec les étudiants de deuxième année, de l'unité d'enseignement sur les organisations d'aide alimentaire, ainsi qu'à Unilasalle (76), en binôme avec

SOLAAL Hauts-de-France, dans le cadre du module « Economie circulaire & RSE » auprès d'un 66 étudiants ingénieurs en apprentissage de 4ème année en agronomie et industrie agro-alimentaire.



AgroParisTech

UniLaSalle
Terre & Sciences

Notre gouvernance

Les valeurs de SOLAAL

- **Générosité** : elle se manifeste à la fois grâce aux dons des agriculteurs, et par l'accueil des personnes les plus démunies par tous nos partenaires associatifs, qui considèrent que l'aide alimentaire constitue la première étape vers la reconstruction de soi.
- **Équité** : SOLAAL répartit les dons entre associations d'aide alimentaire nationales et habilitées selon une règle tendant à se rapprocher le plus de l'équité par souci de servir au mieux les besoins de toutes les associations. Par ailleurs, elle répond à tous les agriculteurs sans distinction.
- **Engagement** : il s'agit de l'engagement des agriculteurs, collaborateurs, adhérents, et bénévoles, en faveur de la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire, ainsi que du respect de l'équilibre nutritionnel et de l'environnement.
- **Agilité** : SOLAAL développe écoute et réactivité face aux besoins des agriculteurs et des associations pour un service sur-mesure. Elle offre un service logistique d'urgence pour des produits frais et recherche l'excellence du service et des produits donnés.

Notre vision :

« Nous donnons pour que chacun mange à sa faim et nous refusons le gaspillage alimentaire »



Angélique Delahaye, présidente de SOLAAL

Les missions de SOLAAL

- Renforcer l'engagement des acteurs des filières agricole et agro-alimentaire
- Faciliter l'organisation des dons
- Contribuer à l'équilibre nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire
- Lutter contre le gaspillage

Par ses engagements SOLAAL répond ainsi à cinq des dix-sept objectifs de développement durable mis en place par l'ONU.



Le Conseil d'administration

Il est constitué de 9 membres minimum et de 20 membres au maximum.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de :

- 6 administrateurs représentant les organisations professionnelles agricoles du Conseil de l'Agriculture française,
 - Françoise CRETE - APCA
 - Maud ANJUERE - CNMCCA
 - Marie-Thérèse BONNEAU – FNPLait
 - Stéphanie PRAT - FNPFruits
 - Jean-Michel HAMEL - FNSEA
 - Justine FUSI – Jeunes Agriculteurs
- 6 administrateurs pour les membres actifs,
 - Florence ROSSILLION - CNIPT
 - Francis DAMAY - CNPO
 - Catherine BUREAU – Fondation AVRIL
 - Gérald EVIN – Labeliance
 - Angélique DELAHAYE - Légumes de France
 - Valérie BONNEMENT – SOPEXA
- 4 administrateurs pour les membres bienfaiteurs,
 - Estelle Le MOING - AGRICA
 - Laurent NOEL - Comexposium
 - Jérôme DESPEY - CNPA
 - Marcel DENIEUL - SPACE

Les administrateurs sont élus pour trois ans. Chaque administrateur est rééligible dans la limite de trois mandats consécutifs. La période d'inéligibilité est de trois exercices (soit un mandat).

Le Conseil s'est réuni en avril, juillet, septembre et décembre sous la présidence d' Angélique Delahaye.

Le bureau

Le bureau est élu par le Conseil d'Administration. Il est composé de 4 membres, élus pour la durée de leur mandat au Conseil d'administration :

- une présidente : Angélique DELAHAYE
- une vice-présidente : Françoise CRETE
- un secrétaire général : Jean-Michel HAMEL
- un trésorier : Francis DAMAY.

Comité de parrainage

Le parrainage de SOLAAL par Marion Guillou, présidente d'Agreenium, et Guillaume Garot, député et président du Conseil national de l'alimentation, a été officialisé par le Conseil d'administration.

Comité de liaison

Le Comité de liaison rassemble des associations d'aide alimentaire habilitées. Le Comité est chargé d'organiser la concertation sur les attentes des associations d'aide alimentaire et les activités de l'Association.

Trois comités de liaison ont eu lieu en 2020. Ils ont permis d'ajuster l'activité de SOLAAL aux besoins des associations dans le contexte sanitaire difficile dû à la Covid.

Comité d'audit

Les membres du comité d'audit ont été désignés par le Conseil d'administration du 9 décembre 2020. Il est composé de trois personnes

- Cyril Brouard : ancien commissaire aux comptes, retraité,
- Estelle Le Moing : administratrice AGRICA, et présidente de la Commission Risques de SOLAAL,
- Jean-Michel Hamel : secrétaire général, administrateur de la FNSEA et président du Groupe Stratégie SOLAAL.

Les groupes de travail

Les groupes de travail validés par le CA du 3 octobre 2019 se sont mis en place en 2020 .

• Groupe Stratégie

Un groupe Stratégie composé de 4 administrateurs, sous la présidence de Jean-Michel Hamel, a été constitué pour définir la mission, la vision et les valeurs de SOLAAL. Les travaux du groupe ont été présentés aux CA des 8 juillet et 8 septembre pour validation.

• Groupe Risques

Le groupe de travail Risques s'est réuni trois fois, sous la présidence d'Estelle Le Moing, pour recenser les différents niveaux de risques et les hiérarchiser. Les travaux se poursuivent sur le premier semestre 2021, avec la mise en place du suivi des risques identifiés et des actions correctives ou préventives permettant de les réduire.

Notre organisation



Angélique Delahaye

Présidente



Dorothee Briaumont

Directrice générale



Véronique Gontier

Responsable administratif et financier (mécénat de compétences de BNP Paris Securities services)



Judith Meyer

Responsable des dons, de l'animation des relais SOLidaires et de la communication



Lydie Saïdj

Chargée des dons

LES MEMBRES BIENFAITEURS



ILS NOUS SOUTIENNENT AUSSI !



Ils parlent de SOLAAL



« Le premier des médicaments est l'alimentation ; SOLAAL est un maillon essentiel de la solidarité et ne perd jamais le critère d'excellence en fournissant des produits locaux et de qualité. »

Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation



« L'expertise sur les circuits de distribution que possède SOLAAL et son engagement associatif étaient des éléments clés pour la réussite du Pacte. »

Lucie BASCH, Fondatrice de Too Good To Go



« Je crois profondément au modèle que porte SOLAAL : celui d'un bon sens solidaire. »

Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé



« Le développement stratégique de SOLAAL, pour augmenter le nombre de dons par des produits frais, permet de mettre en avant le monde agricole et sa générosité naturelle. »

Patrick LERIGNER, membre de la Fondation Lemarchand



« SOLAAL permet également de recréer un lien entre agriculteurs et citoyens. »

Philippe LEROUX, directeur général de la Fondation Avril



SOLAAL • 11 rue de La Baume • 75008 • Paris • Siret 799 591 946 00014
01 53 83 47 89 • dons@solaal.org • www.solaal.org

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL